



COMPTE-RENDU

Pays de de la Loire - Instance de proximité

JEUDI 13 JUIN 2024

- Vos représentants de proximité :

Pour la CGT : **Éléonore DUPLAY**
Yann LEDOS
Sandrine GADET

Pour FO : **Maryse LAMY**
Quentin CARUDEL

- Direction : **Vincent LE FALHER**
Anne-Sophie MASSET
Régis MÉTAIS
Pacôme LE MAT
Edwige GUILLON

1-DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE RÉGIONALE

Le dispositif prévu pour les élections législatives à venir a été présenté au niveau national. En régional, la newsletter hebdomadaire va donner des éléments à date et une réunion avec l'ensemble des salariés dans le courant de la semaine 25.

La planification des moyens humains et ses moyens techniques est en cours d'identification. Ces moyens supplémentaires seront pris en charge par les antennes régionales. Malgré tout, les soirées électorales ne seront pas "low cost", selon le directeur régional : "On mettra les moyens qu'il faut pour les soirées électorales, on verra ensuite pour le reste."

Il y aura des soirées débats sur les 3 mercredis à venir les 19 et 26 juin et le 3 juillet (entre les deux tours) à 21h10. Deux soirées débat de 90 minutes (trois débats de 30 min) par circonscriptions. Ces débats suivront les critères de l'équité et seront enregistrés en condition du direct dans l'après-midi de diffusion. Partout où c'est possible, la préconisation est de proposer à France Bleu de s'associer à ces débats télévisés. Il y aura donc : soit une coprésentation avec France Bleu, soit avec journalistes de PQR, soit deux présentateurs de chez nous. Les débats seront enregistrés dans l'après-midi. France Bleu diffusera les débats en même temps que nous.

Les élus précisent que, durant cette période, en tant que média, nous portons une responsabilité. Les élus appellent donc à une attention toute particulière au choix des angles, ou par exemple, à ne pas laisser passer les affirmations qui visent à assimiler LFI et l'extrême-droite. Le rédacteur en chef précise que les deux premiers jours après la dissolution, beaucoup d'élus de gauche refusaient nos demandes d'interviews.

Le directeur rappelle que le lieu du débat doit être la conférence de rédaction et on doit tous et toutes être vigilants. *"Au-delà de la campagne électorale, il y a un fond d'anxiété qu'il ne faut pas nier, mais on doit garder notre sérénité dans le cadre du travail. Nous devons rester solidaires, unis, avec le même objectif, et qu'on soit fiers du travail qu'on fait."*

Si des journalistes sont pris à partie sur le terrain, ils doivent en informer l'encadrement de la rédaction.

Les élus CGT mettent à disposition un outil, le livret édité par l'association VISA qui analyse les votes des élus d'extrême-droite partout où ils ont exercé des responsabilités (disponible également en ligne sur le site de VISA (Vigilance Initiatives Syndicales Antifascistes).

Le 19 juin : à 15h débat sur une circonscription de Mayenne avec France Bleu Mayenne, à 16h débat sur une circonscription du Maine-et-Loire avec Courrier de l'Ouest, à 17h débat sur une circonscription de Loire-Atlantique avec France Bleu Loire Océan.

Le 26 juin : à 15h débat sur une circonscription de Sarthe avec France Bleu Maine, à 16h débat sur une circonscription de Vendée avec France Bleu Loire-Océan, à 17h débat sur une circonscription de Loire-Atlantique avec France Bleu Loire-Océan.

Le débat d'entre-deux tours s'ajustera en fonction des résultats du 1er tour.

Les soirées électorales se tiendront de 20h à 23h (avec deux décrochages nationaux d'1/4 d'heure).

Les lendemains d'élections, il y aura des éditions spéciales midi et soir mais ne sont pas encore définies.

Au niveau numérique, des sujets immersion sont prévues, des analyses de vote avec des politologues, et pendant les soirées électorales, des fils "back live" pour accompagner la

soirée. Un éditeur numérique sera planifié les deux soirs d'élections et un fil WhatsApp sera mis en place.

FTR fabriquera la partie nationale des JT les deux soirs d'élections pour soulager les équipes.

Une réunion-bilan commune France 3 / France Bleu sur les Boucles de la Mayenne a eu lieu et les retours sont positifs des deux côtés et l'opération sera certainement reconduite l'an prochain.

À la rentrée de septembre, les JT ICI soir passeront à 32 minutes, avec environ 8 minutes d'actualités nationales, avec une plus grande liberté éditoriale et une plus grande autonomie laissée aux régions. Les JT ICI Midi restent à l'identique pour l'instant.

Il y aura 5 dossiers longs formats de 3'30 proposés chaque semaine. Le démarrage du JT sera retardé pour garder le moment où on a le plus de téléspectateurs. Les élus précisent que la réunion du 30 mai sur le protocole de sortie de grève n'a toujours pas abouti à un accord.

2-ACTUALITÉ DE L'ANTENNE & DE LA RÉDACTION

A/ Page Sport

Plusieurs titulaires avaient manifesté leur intérêt et leur envie d'implication, ils n'ont malheureusement pas ou peu été sollicités pour la présentation des pages sports du dimanche. Pour la prochaine saison, est-il possible d'établir un planning à plusieurs mois pour la présentation de cette page et pour l'identification des événements à couvrir ? La prépa Sport attribuée à l'adjoint ne pourrait-elle pas servir à cela ?

Réponse de G. Seiler : *“ Les affectations des journalistes aux pages sports ont été faites en fonction des absences – présences, et en réponse aux intérêts manifestés (ou pas) par les journalistes. Ceci dans un contexte d'année olympique. L'encadrement éditorial va travailler à une meilleure planification des pages sports pour la rentrée de septembre.”*

Il faut améliorer la programmation de ces pages sports, selon la rédaction en chef. Les élus rappellent qu'une page Teams est mise en place et n'est pas alimentée pour l'instant. La direction prévoit une réunion sur les sports à la rentrée et qui a vocation à devenir mensuelle pour les salariés qui veulent s'impliquer sur ces sujets.

Deux femmes journalistes qui ont manifesté leur intérêt n'ont jamais été planifiées sur une page sport, alors que des CDD ont pu être planifiés à plusieurs reprises. Les élus y voient une forme de sexisme, sans doute inconscient.

Ils ajoutent qu'il faudra éviter l'an prochain qu'un.e journaliste découvre le vendredi soir, comme ça a été le cas cette année, qu'il présentera la page sport le week-end suivant, délai qui ne permet pas de la travailler dans de bonnes conditions.

B/ Déménagement du service web

Quand les salariés impactés seront-ils informés du déplacement de leurs bureaux et de qui disposera d'un bureau fixe ou d'un bureau nomade ?

La réflexion est toujours en cours. Les travaux de régie monopolisent les services pour l'instant. Les élus rappellent que peu d'informations ont filtré auprès des intéressés. Le

déménagement devrait intervenir en septembre, sans plus de précisions. Le mobilier, en revanche, a été commandé et est en attente de livraison. Puisque le plan existe, les élus demandent à ce qu'il soit partagé avec les personnes concernées.

C/ Grèves du 23 et 24 mai

Pourquoi n'avons-nous pas diffusé de bandeaux pour informer les téléspectateurs sur la grève du 23 et 24 mai ? Même s'il y a des annonces orales dans les JT de FTR et dans les bobines, les téléspectateurs peuvent les manquer. Dans d'autres antennes, comme la Normandie, les bandeaux sont systématiquement diffusés, preuve que les directions régionales disposent de cette marge de manœuvre.

Le directeur régional précise que, lorsqu'il n'y a pas de journal, la diffusion est assurée par FTR. C'est à eux de diffuser ce bandeau.

D/ Passage de la flamme olympique

La réunion du 22 mai, accessible en visioconférence, n'a pas réuni beaucoup de salariés concernés par la couverture de l'événement. Malgré l'enregistrement de cette réunion, le manque de participants en amont a fait ressortir un manque d'informations sur les tournages, les dispositifs techniques ou les conditions de tournage. Des éléments qui se sont retrouvés transposés sur le terrain par la suite avec des incompréhensions et des redondances dans les sujets ou les plateaux diffusés à l'antenne. Quel dispositif la direction peut-elle mettre en place pour assurer une meilleure coordination et une meilleure préparation de ce genre d'événements ?

Réponse de G. Seiler : *“ Comme évoqué dans la question, une réunion de préparation a été faite, en présentiel et en visio, et enregistrée pour ceux qui ne pouvaient pas être présents. Une organisation précise a été définie et rappelée par mail. Des réponses ont été apportées aux personnes qui ont posé des questions, y compris le jour même en conférence de rédaction qui est le cadre approprié pour discuter de l'éditorial. Le RC ne commente pas les remarques sur le dispositif éditorial, dispositif qu'il assume. La direction souligne qu'il a aussi fallu prendre en compte les imprévus liés à cet événement, aux changements de timing impossibles à anticiper, et aux consignes et informations très évolutives de la part des organisateurs. “*

Le directeur régional indique que la semaine de la réunion était particulièrement chargée (grèves, Boucles de la Mayenne, bascule Mosar...) et qu'il n'y avait pas de date et d'heure idéale pour convoquer les salariés. Un mail a aussi été envoyé le lundi 27, la veille du passage de la flamme. Selon V. Le Falher, la rédaction en chef a fait le boulot, en fonction de nombreuses contraintes, pour un résultat d'antenne satisfaisant.

Les élus précisent que des personnes ont découvert le jour même l'angle sur lequel ils devaient partir. L'horaire de cette réunion empêchait de nombreux journalistes concernés d'y participer.

Un enregistrement ne permet pas de poser de questions par exemple.

E/ Montée du SCO d'Angers

Pourquoi la rédaction en chef n'a-t-elle pas anticipé la possibilité de mettre en place une deuxième équipe de tournage pour la montée du SCO d'Angers ? Le JT a été obligé de reprendre les images de liesse des supporters dans les rues de la ville à partir des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux.

Réponse de G. Seiler : *“ Lors de la sortie du planning une semaine avant, une équipe a été planifiée pour ce match susceptible de qualifier le club du CSO Angers pour une remontée en Ligue 1. C’était un vendredi soir de veille de week-end de Pentecôte, et les journalistes du bureau d’Angers sollicités n’étaient pas en mesure de poursuivre leur semaine de travail ce vendredi soir. Le directeur régional estime que planifier une deuxième équipe au détriment de la couverture du reste de l’actualité régionale était un risque éditorial pas forcément justifié, une équipe pouvait suffire.*

Par ailleurs, la reprise d’images et vidéos de réseaux sociaux sont aujourd’hui courantes en 2024, et pas honteuses, ça fait partie des codes de fabrication des reportages d’actualité largement acceptés par le public, et ça permet d’avoir de vraies séquences d’émotions instantanées qui peuvent enrichir de façon complémentaire les images et interviews captées par l’équipe de reportage sur place (après vérification bien sûr, cf vérificateurs sur FTV).”

Pour V. Le Falher, la diffusion de vidéos issues des réseaux sociaux fait désormais partie des codes de reportage des JT. Il estime qu’une 2ème équipe de tournage n’était pas forcément nécessaire.

F/ Sujets calés en BIP

De plus en plus de sujets, notamment au sein des bureaux excentrés, sont calés par une personne, puis tournés, ensuite, par une autre. Cela génère un sentiment de frustration, de dépossession et de la mise en difficulté de la part des salariés concernés. Comment la rédaction en chef peut-elle remédier à cette situation récurrente ?

Réponse de G. Seiler : *“ Le rédacteur en chef donne latitude aux journalistes qui le souhaitent, d’assumer un reportage de A à Z. Si ce n’est pas le cas, ou pas possible pour des contraintes de planning, le travail en équipe prend le relais, ce qui est plutôt sain et productif du point de vue du rédacteur en chef. Le directeur régional souligne que cette situation est par expérience inévitable en PIB, dans la mesure où les journalistes de terrain calent les reportages avec leurs contacts de proximité, mais ne peuvent évidemment être planifiés 7 jours sur 7.”*

La direction ajoute que *“ les rédacteurs peuvent signaler quand les reportages calés leur tiennent particulièrement à cœur, avec un travail personnel important.”*

Les élus précisent que ces situations sont suffisamment récurrentes pour gêner certains salariés, au point d’arriver en question en instance.

G/ Formation web

Une formation sur les bonnes pratiques du référencement a eu lieu le mercredi 5 juin en direction des salariés du web. Cette formation n’a pas été planifiée à part, mais sur une journée normale de travail. Il en résulte que peu de personnes ont pu suivre l’intégralité de l’enseignement, occupés à rechercher des informations, caler des sujets et les écrire pour l’édition web du jour.

Quel est le sens et l’utilité de cette formation si le personnel concerné ne peut en suivre que des bribes ?

Le mardi 4 juin, une véritable formation UFTV, avec feuille d’émargement, sur le reportage en format vertical a été mise en place à Nantes.

Les deux jours suivants, ce n’était pas une véritable formation mais un échange in situ, souhaité comme tel, pour accompagner les salariés en situation de travail réel.

Les élus déplorent que l’esprit de cette *“formation”* n’ait pas été plus explicite.

La direction doit étudier la possibilité d'une mise à niveau des salariés qui n'ont pas pu suivre le SIO Tour, avec le partage, par exemple, d'un support écrit.

H/ Plateau enregistré depuis la pelouse

Le lundi 10 juin, une journaliste de Nantes a enregistré un plateau depuis la pelouse de l'antenne de Nantes pour présenter les résultats du Mans. Les élus considèrent que cela laissait croire aux téléspectateurs qu'elle se trouvait au Mans. Lorsque les journalistes ne peuvent être sur le lieu évoqué, les chroniques peuvent-elles se faire en plateau?

La direction reconnaît que cette chronique aurait dû être présentée en plateau.

3-QUESTIONS TECHNIQUES & IMG

A/ Alpha 7

Où en est la formation des JRI et OPV de la région ? Qu'en est-il de l'achat des deux Alpha 7 annoncé lors d'une instance précédente ?

L'OPV devrait être formé début 2025. Une salariée au Mans devrait être formée d'ici fin 2024. La commande des deux appareils est passée depuis le mois dernier. Ils devraient arriver fin juin. Un de ces boîtiers devrait être attribué à la locale du Mans en échange d'une caméra du parc manceau.

B/ Placard JRI du Mans

Quel est, aujourd'hui, le calendrier des travaux ?

Le dossier est toujours en cours.

C/ Bâtiment de la locale du Mans

Le week-end, les thermomètres installés dans les locaux du Mans font état de 16° l'hiver et montent jusqu'à 26° en cas de beau temps. La direction peut-elle rappeler aux bailleurs que des salariés occupent les locaux 7 jours sur 7 et que ces conditions de travail ne sont pas tolérables au regard du code du travail.

Le chef de centre va voir avec les IMG pour poser la question au bailleur. Des solutions de chauffage d'appoint pour l'hiver peuvent être envisagées

D/ Aviwest

Un JRI qui couvrirait une manifestation avec un aviwest en fonction sur le dos a déclaré un accident du travail, après avoir senti ressentir rapidement un inconfort et une pression, sur une bonne partie de son corps, sensation que l'on peut sans aucun doute attribuer aux ondes de l'Aviwest. Est-il possible d'avoir un dispositif tel qu'un gilet de protection contre les ondes, si cela existe ?

La direction va remonter la demande au niveau central. Le sujet reviendra sans doute en CSE. Sur les manifestations à venir, la direction souhaite prendre un APR (Agent de protection rapprochée). Pour les moments de duplex, ça peut être intéressant de s'éloigner de la foule.

4-VISITES DE SITE

La direction s'est réunie autour des quatre visites de site déjà réalisées par les élus et a commencé à travailler sur un document de synthèse pour déterminer ses priorités et ses projets d'amélioration.

Ce document a été transmis aux élus. Le point est reporté à l'instance de juillet. Il fera l'objet de questions dans le prochain ordre du jour.

5-PLANIFICATION

A/ Jours fériés et récupérations des techniciens

Est-il possible d'avoir des précisions sur la planification de la semaine du lundi de pentecôte ? En effet, si beaucoup de personnes ont été planifiées sur 4 jours malgré le lundi férié, trois personnes se sont vu enlever une journée de leur compteur de RTT/récupérations au lieu de planifier un JNT (Jour Non Travaillé) comme il était d'usage, un usage par ailleurs favorable aux salariés. Quelle est cette nouvelle règle de planification ? Est-elle appliquée sur l'ensemble du réseau ? Pourquoi les salariés n'ont-ils pas été informés en amont ?

Pas de réponse pour l'instant. Un point a été fait avec l'organisateur d'activité. A-S Masset aura une réponse pour la prochaine instance, elle doit voir avec le central pour savoir comment les jours seront recredités. La question est donc reportée au mois de juillet. Les élus ont fait un rappel du droit sur ce sujet : pour dénoncer un usage, un engagement unilatéral ou un accord atypique (à durée indéterminée), l'employeur doit en informer les représentants du personnel et chaque salarié individuellement, suffisamment longtemps à l'avance pour permettre « d'éventuelles » négociations.

B/ Tours de week-end des responsables de régie

L'an dernier, les chefs d'équipement devaient entrer dans les tours de week-ends, ce qui devait permettre de soulager les responsables de régie. Est-il possible de mettre en application ce qui a été décidé ?

Pour le chef de centre, c'est déjà en place. Les deux chefs d'équipement sont entrés dans la boucle et ont déjà travaillé 6 week-ends chacun. Avec une projection du planning sur la fin de l'année, tous les salariés concernés devraient avoir effectué leurs permanences de week-ends ou demi-week-ends de façon équitable. La montée en compétence d'un monteur en chef d'équipement va venir renforcer ces rotations et diminuer, mécaniquement, le nombre de week-ends travaillés de chacun d'entre eux.

C/ Récupérations week-end des responsables de régie

Depuis février, les responsables de régie ne se voient plus attribuer de récupérations pour les week-ends travaillés (forfait jour), alors que c'était la règle depuis une note d'Olivier Godard en 2014. Des jours de récupération avaient même été crédités pour une personne, puis avaient disparu des compteurs. La personne qui nous alerte a déjà subi un préjudice de 13 jours depuis le début de l'année.

Est-il possible de rétablir les récupérations acquises et de mettre un terme à la situation d'inégalité avec les autres antennes, qui continuent de les accorder dès la fin du week-end travaillé ?

Les élus rappellent que les responsables de régie travaillent un week-end sur trois, et doivent souvent revenir pendant leurs congés, parfois pour juste travailler un week-end. Les récupérations étaient une forme de compensation pour ces efforts.

La DRH précise que ces récupérations ne se font pas en mode automatique. Il y a du retard sur le début d'année car ces salariés ont des compteurs de récupération surchargés. Un calendrier prévisionnel de prise de récupération va être mis en place pour évaluer leurs droits. Une discussion avec le chef de centre, l'organisateur d'activités et les salariés concernés va être organisée pour déterminer les conditions de prise de ces récupérations.

6-RESSOURCES HUMAINES & QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

A/ Informations sur les mouvements, mobilités et postes à pourvoir

Poste de rédacteur au Mans : publication en cours.

Poste de monteur au Mans : publication en cours.

Chargé d'édition numérique : nomination de Murielle Dreux au 1er mai

Mission d'éditrice numérique pour Florence Thibert du 16 avril au 30 septembre
11 juillet / 16 août Béatrice Montoir rédactrice en chef en remplacement de Guénolé Seiler
(en détachement sur les JO)

Départ à la retraite de Marie-Christine Dupé au 30 septembre 2024, elle effectuera son dernier jour de travail le 30 juin prochain.

Nomination de Maïna Sicard-Cras, au poste de rédactrice, le 1er septembre à Nantes

B/ Poste de scripte

Une scripte est passée officiellement éditrice web. Son poste sera-t-il mis en consultation ?

Le poste ne sera pas mis en consultation. Avec le dernier recrutement, l'effectif sera au complet avec 4 postes de scriptes.

C/ Chef d'édition

Avec le départ à la retraite d'une chef d'édition titulaire, quelle solution est prévue pour compléter ce service ?

La direction comptait multiplier les rotations des salariés qui remplacent périodiquement à l'édition. Les élus interpellent la direction sur le fait que certains salariés pourraient être intéressés pour occuper la fonction de façon pérenne et que cette solution doit être privilégiée pour que ce service, exigeant et indispensable au bon fonctionnement des JT, soit consolidé. La direction va réfléchir à un éventuel appel à candidatures.

D/ Bilan Plan de développement des compétences 2023 (PDC)

Le document a été transmis aux élus. Entre autres remarques, les élus déplorent que la parité de formation entre les hommes et les femmes ne soit pas respectée (58% des hommes formés contre 42% des femmes)

Sur le développement numérique comme axe prioritaire, les élus rappellent l'attention nécessaire au respect des accords et des métiers.

E/ Bilan diversité 2023

Le document a été transmis aux élus. À propos des entretiens annuels et professionnels, réalisés en 2023 à hauteur de 79%, les élus rappellent que le calendrier était trop contraint cette année et que 100% de ces entretiens doivent être finalisés, y compris après la période définie en central.

D'autres remarques ont été apportées sur ce bilan pour améliorer les démarches diversité de l'entreprise.

F/ Liste des AT/MP 1er trimestre 2024 (Accident du travail / Maladie professionnelle)

Le document a été transmis aux élus. Pas de commentaires particuliers

G/ Ordre de départ des congés de l'été 2024

Plusieurs questions autour du document fourni par la direction lors de la précédente instance sont restées sans réponse. Les élus avaient formulé plusieurs remarques :

- *Semaine du 12 août : J-F. Chevreau est le seul cadre de régie planifié.*
 - *Informaticiens : ils n'ont vraisemblablement pas posé de congés.*
 - *R. Métais et M. Maindron sont absents en même temps.*
 - *Deux monteurs titulaires sur 9 sont planifiés la semaine du 29 juillet au 12 août.*
 - *Qu'en est-il des congés des rédacteurs en chef adjoints ?*
 - *Angers et Laval : les salariés des deux BEX sont en congés en même temps. Le territoire sera couvert pendant cette période. (par qui ?)*
-
- **Semaine du 12 août : JF Chevreau, selon Régis Métais, ne sera pas le seul cadre de régie planifié cette semaine-là. Depuis la transmission du document, certains éléments ont été modifiés.**
 - **Informaticiens : à l'époque du document, ils n'avaient pas posé de congés mais depuis la situation a évolué.**
 - **R. Métais et M. Maindron : En août, il y aura une période d'absence pour les deux, mais c'est dans une période plus creuse.**
 - **Monteurs : seulement 2 titulaires sont planifiés sur une semaine de vacances en juillet, ce qui permettrait de répondre favorablement aux demandes des salariés.**
 - **Adjoints : Tous ont complété leur demande de congés. Il y aura des périodes sans adjoints titulaires en présence, mais ils seront remplacés par les adjoints remplaçants habituels (Yann Bouchery, Vincent Saulçoy, Béatrice Montoir, etc)**
 - **Angers et Laval : les deux BEX ne seront pas fermées en même temps.**

I/ Médecin du Travail IP avril :

La direction a-t-elle eu un retour de la médecine du travail de Nantes concernant les points évoqués par les élus à l'instance d'avril ?

De même, la direction a-t-elle eu un retour de la médecine du travail du siège pour savoir s'il est possible de rattacher les salariés du Mans à son service ?

La direction n'a pas eu de retour de la médecine du travail de Nantes. Sur le second point, la démarche prendra plus de temps que prévu, car il faut retrouver le contrat signé avec la médecine du travail du Mans.

J/ Adresse mail UO

Pour la 4ème fois, l'Organisateur d'Activité a été rajouté à l'adresse mail UO pourtant réservée aux assistant(es) du service (cf Copil QVT). Cet ajout a été fait, encore une fois, sans prévenir les assistant(e)s concerné(e)s. Comment la direction explique-t-elle cela ?

Pour la direction, l'organisateur d'activité doit être dans la boucle, pas que les assistant.e.s du service, afin d'être au courant des informations qui passent via cette adresse mail. Ils ne comprennent pas cette demande. De leur côté les élus rappellent que cette consigne émanait du copil QVT, qu'elle avait été validée, et qu'ils veilleront à ce que la règle soit respectée.

PROCHAINE RÉUNION D'INSTANCE DE PROXIMITÉ

LE MARDI 9 JUILLET 2024

Vous pouvez adresser vos remarques ou questions à chaque élu-e

TITULAIRES : SUPPLÉANTS :

eleonore.duplay@francetv.fr sandrine.gadet@francetv.fr

alexandra.boulay@francetv.fr eva.clouet@francetv.fr

yann.ledos@francetv.fr didier.lemelledo@francetv.fr

christophe.amouriaux@francetv.fr

quentin.carudel@francetv.fr

maryse.lamy@francetv.fr pierre-erik.cally@francetv.fr

ou collectivement à l'adresse suivante : rppdl.nantes@gmail.com

NUMÉROS UTILES

MÉDECINE DU TRAVAIL : NANTES (Dr Clotilde MICHEL)

Solenn GOASGUEN - Infirmière. Céline MAHOT, secrétaire médicale

SSTRN - Service de Santé au Travail de la Région Nantaise

Immeuble Nant'île. 4, allée de l'Île Tabor – 44 275 NANTES Cedex 2

Tél : 02 28 44 32 44 – Standard : 02 49 62 27 44

Pour une prise de RDV à la demande d'un salarié, il faut contacter l'assistante du docteur Clothilde Michel.

Numéro direct : 02 49 62 27 44 clothilde.michel@sstrn.fr

MÉDECINE DU TRAVAIL : LE MANS (Dr Pascal HEFTI)

Esther YABA - Assistante médicale / Céline GUILLARD - Infirmière

Centre de consultation Université 2

Immeuble Hoedic, 2ème étage

72, avenue Olivier Messiaen - 72 000 LE MANS

06 09 34 51 91 www.st72.org

CONSEILLÈRE SANTÉ et soutien aux salariés de FTV : Florence BATAILLE

01 56 22 79 24 / 06 19 09 77 03

florence.bataille@francetv.fr

ASSISTANCE SOCIALE :

Tél : 0 805 035 433 ou support.beneficiaire@socialdirect.fr ou www.francetv.socialdirect.fr

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL : Galla PINSON

Ligne dédiée salariés : 0 800 730 870 – Service gratuit 24h/24 et disponible 7j/7

Ligne dédiée managers, RH, RP : 0 800 730 875

Référente ligne dédiée au 06 17 91 13 19 ou galla.pinson@acca.fr

EN CAS DE DISCRIMINATION :

www.allodiscrim.fr code FTV : 1277